



la gazette magique

La lettre de la Fédération des salles et clubs rock français / Bimestriel / N°12 Double / novembre 97

Salles et Clubs adhérents à la Fédurok

L'Abordage > Evreux
L'Aéronef > Lille
L'Arapaho > Paris
Le Bato Fou > St Pierre la Réunion
Le Bikini > Toulouse
Le Cadran > Colombes
La Cave à Musique > Mâcon
Le Chabada > Angers
La Clef > St Germain en Laye
Le Confort Moderne > Poitiers
L'Elysée Montmartre > Paris
L'Entre Pot > Grenoble
L'Espace Julien > Marseille
L'Exo 7 > Rouen
Le Florida > Agen
Le Fuzz'yon > La Roche sur Yon
La Grange à Musique > Creil
Le Krakatoa > Mérignac
La Laiterie > Strasbourg
La Luciole > Alençon
La Lune des Pirates > Amiens
La Nef > Angoulême
Le Noumatrouff > Mulhouse
L'Olympic > Nantes
Le Palaxa > St Denis la Réunion
Le Plan > Ris Orangis
Le Rack'Am > Brétigny/Orge
Le Rio Grande > Montauban
Le Sous Marin > Vitrolles
Le Théâtre Barbey > Bordeaux
Le Transbordeur > Lyon
L'Ubu > Rennes
L'Usine > Reims
Victoire II > Montpellier
West Rock > Cognac

Le temps est venu...

Les signes ne trompent pas. Le paysage culturel, musical, et plus largement le spectacle vivant est rentré dans une période de mutation. La mutation est irréversible et amène les différents acteurs à faire, pour beaucoup d'entre eux, le bilan des trente dernières années. L'Etat dans son ensemble, la profession, (constituée par les organisations représentatives) et les nouveaux venus (collectivités territoriales et fédérations) seront obligés de trouver un terrain d'accord et de définir une nouvelle règle du jeu. Catherine Trautmann, en décidant la constitution d'une commission nationale des musiques actuelles et amplifiées début 1998, provoque le point de départ de ce chantier tant attendu et demandé, principalement par la Fédurok, depuis 1995. Mais les conservatismes et les corporatismes du secteur sont tellement forts et dominants à tous les niveaux, que cette commission, si nous ne sommes pas vigilants quant à sa composition et ses missions, peut apparaître comme un véritable simulacre et surtout, la cause de tous les excès du fait d'un trop long immobilisme. De fait on peut encore s'interroger sur les motivations réelles de certains partenaires à intégrer les musiques actuelles et amplifiées dans leur vision artistique et culturelle ou sur leur inclination à admettre simplement le caractère culturel et artistique de ces musiques. L'enjeu actuel est bien d'initier et d'orchestrer une nouvelle époque culturelle qui revivifie et redimensionne son action culturelle. Les Musiques Actuelles et Amplifiées sont au cœur de cet enjeu, plus encore que tout autre forme d'art.

Le monde culturel a une grande responsabilité politique car il peut réveiller les consciences et apporter un souffle nouveau et imaginaire. Pour cela, il doit avoir une vision culturelle moins figée et plus en phase avec les évolutions de notre société.

Le Front National en s'attaquant en priorité à tout ce qui est culturel, ne s'y est pas trompé. Lors de son université d'été, il a très clairement exprimé le nécessaire contrôle de la culture et donc des esprits parallèlement à la conquête par les urnes. Après Châteaувallon et les danses Hip Hop, est apparue la résistance du Sous-marin et les musiques amplifiées. Nous sommes tous engagés depuis longtemps dans une opposition aux idées de l'extrême droite, l'histoire de nos musiques en témoigne, mais désormais il faut que nous agissions plus explicitement en direction de ceux qui ont les responsabilités culturelles et politiques, quelle que soit leur couleur politique, afin qu'ils admettent ouvertement et sans restriction que ces musiques sont de leur responsabilité, qu'elles doivent s'exprimer au grand jour et bénéficier de la même attention que les autres «arts».

Ne pas se positionner pour défendre le Sous-Marin à Vitrolles, ou plus généralement pour reconnaître ces musiques à leur juste valeur; c'est offrir au FN une nouvelle proie et lui permettre de se développer encore.

Le temps est venu pour la Fédurok de sortir du «défilé de saie musique» et d'étendre politiquement son action afin d'interpeler et d'organiser sur tout le territoire le débat démocratique, dégagé de toutes exclusives partisans, dont nous avons tous besoin.

Déclaration commune

Réunies le 6 octobre à Paris, 6 fédérations ont souhaité communiquer le texte suivant [Fédération des scènes de jazz, AFIJMA, FEDUROK, FERAROCK, FAMDT et FNEIJ]

> **Plan emploi-jeunes** : 150 000 emplois dans le secteur culturel selon l'estimation du Gouvernement sur les 350 000 en projet de création, principalement dans les collectivités publiques et les associations, de quoi nourrir quelques espoirs pour que précarité ne rime plus avec lieux et emplois culturels, un pas vers le développement de moyens humains par le renforcement des équipes, notamment dans les lieux de diffusion musicale.

> Madame le Ministre de la Culture et de la Communication **Catherine Trautmann** a souhaité rencontrer une dizaine de lieux musicaux «pour s'entretenir avec eux des conditions de la diffusion en salle des musiques nouvelles, dans notre pays», hasard ou coïncidence tous les invités à ce «déjeuner amical» étaient des salles Fédurok.

> La Fédurok a repris ses négociations avec la **Sacem** dans un climat d'ouverture et dialogue, formalisé par des réunions régulières devant donner lieu à la rédaction et la signature d'un protocole d'accord. A suivre...

> La dernière **Assemblée Générale** de la Fédurok s'est tenue à Lille les 7 & 8 Juillet dans les locaux de l'Aeronef. Ce fut l'occasion de découvrir le dynamisme de la région Lilloise notamment via le Festival «Pas d'Quartiers» et la présentation de l'exposition de Jay One (un des précurseur du graf en Europe) au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing en présence de Mode 2 (concepteur de visuels : NTM...) et Aktuel Force (compagnie de Break Dance). Saluons ici la participation active de l'Aeronef à ce projet local autour des banlieues, du Hip Hop et la dimension sociale indéniable de ce type d'actions. Ce bref séjour lillois fut ainsi l'occasion de nombreuses rencontres : groupes, élus (représentants de la Ville, du Conseil Général du Nord, du Conseil Régional et de la DRAC de la région Nord-Pas de Calais), pôle régional, agences...

> **L'Assemblée Générale** de la Fédurok s'est déroulée à Reims les 27 & 28 Octobre, accueillie par L'Usine qui fêtera en Novembre 1997 son dixième anniversaire et prépare avec la Ville un déménagement dans un nouveau lieu

> Dans la série édition-publication : **Les Actes du Colloque des 5 & 6 Juin 1997 à Poitiers sur le thème : «La Techno : d'un mouvement musical à un phénomène de société»** viennent de paraître sous le titre «Volume 1 La Fête Techno, approche sociologique, médicale et juridique», voir bon de commande page 5, à retourner au Confort Moderne.

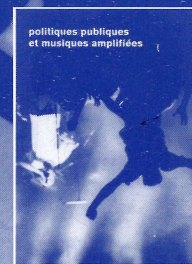
> Malgré la précarité du secteur toujours plus de musique ! De nouvelles salles, fortement soutenues par leur municipalité respective, ont ouvert récemment ou vont ouvrir dans les mois à venir : **- Le Grand Mix à Tourcoing** - ouverture le 23 Septembre 97 - Directeur Marc Tison - 650 places - Tél. : 03 20 70 10 00 -

Les six fédérations signataires représentent un secteur d'activité musicale insuffisamment pris en compte par l'ensemble des institutions. Ce secteur est aujourd'hui en attente d'une véritable structuration au sein de laquelle chacun pourra évoluer dans le sens de l'intérêt général et où l'Etat assumera son rôle d'impulsion et d'incitation. Eu égard à la place qu'occupent les Musiques Actuelles, à la fois dans les pratiques et dans l'audition publique, il nous apparaît que le ministère de la Culture a, aujourd'hui, une responsabilité particulière pour instaurer l'équité en ce qui concerne la reconnaissance de ces pratiques musicales dans leur diversité et, par conséquent dans les moyens qui leur sont alloués.

Dans cet esprit, la création d'une Commission Nationale des Musiques Actuelles serait une première réponse pertinente. Cette commission dotée de moyens de fonctionnement devra associer le ministère de la Culture et plus largement les services de l'Etat, les représentants des collectivités territoriales et l'ensemble de la profession.

AFIJMA, Association des Festivals Innovants de Jazz et Musiques Actuelles >FAMDT, Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles >Fédération des scènes de Jazz, Fédération française des scènes de jazz et de musiques improvisées >FEDUROK, Fédération des salles et clubs rock français >FERAROCK, Fédération des radios associatives rock >FNEIJ, Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et musiques actuelles

politiques publiques et musiques amplifiées



> **Les Actes des Rencontres Nationales d'Agen «Politiques Publiques et musiques amplifiées»** > 160 FF TTC (200 pages) auprès de l'Adem Florida. 05 53 47 59 54, Fax:05 53 47 62 90.

Deux après ces 3 jours de colloques d'octobre 95, cette publication dense, non seulement n'a pas pris une ride mais de surcroît, s'inscrit dans une actualité extrêmement riche (annonces diverses de Mme Catherine Trautmann en faveur des musiques actuelles, Rencontres des cultures urbaines de la Villette, structuration du secteur professionnel, forte demande des responsables politiques locaux,...) 200 pages indispensables pour participer à l'évolution d'un secteur culturel en plein bouleversement. Une publication de référence qui marquera une étape importante dans l'implantation des musiques amplifiées. Publics, pratiquants, aménagement culturel, équipements, santé, formation, économie, structuration,... Autant de pistes précieuses de travail.

> **Les Actes des Rencontres de Poitiers «Les équipements de musiques amplifiées : quelles missions avec quels partenariats»** > 50 FF TTC / 50 pages (frais d'envoi compris) à la Fédurok. 02 40 58 21 74, Fax : 02 40 43 51 80.

Le complément des actes d'Agen. Colloque organisé en janvier 97 par la Fédurok en partenariat avec la FNCC (Fédération Nationale des Communes pour la Culture), le Gema, l'Observatoire des politiques culturelles et la Ville de Poitiers. Document de travail qui s'attache à débroussailler les relations entre acteurs des musiques actuelles et collectivités territoriales. Vaste sujet en soi...

Questions (juridiques) pour un champion

Les réponses ont été rédigées par le CAGEC à Nantes. Elles correspondent à un cas général et ne constituent pas une consultation juridique.

> Y a-t-il obligation de demander une autorisation provisoire de travail en cas d'embauche directe, sous contrat d'une durée inférieure à trois mois, d'artistes étrangers ressortissant de l'UE et des pays rattachés, Islande et Norvège ?

Les ressortissants des pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Irlande, Luxembourg Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède) ainsi que ceux de l'Islande et de la Norvège, ne sont pas tenus d'obtenir une autorisation provisoire de travail. Lorsque le contrat ne dépasse pas trois mois, il n'est donc pas nécessaire de déposer une demande d'A.P.T à la Direction Départementale Du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Continue. Si la durée du travail est supérieure à trois mois, l'artiste devra obtenir une carte de séjour "Communauté Européenne".

> L'employeur doit-il pratiquer les retenues à la source sur le bulletin de salaire et les régler au Centre des Impôts dont il dépend ?

En cas d'embauche directe, les rémunérations versées à un artiste ressortissant de l'Union Européenne, de l'Islande ou de la Norvège qui n'a en France ni son domicile fiscal, ni une installation professionnelle permanente, sont soumises à la retenue à la source de 15 %. Le montant de cette retenue à la source doit être versé à la recette des impôts au plus tard le 15 du mois suivant celui du paiement de la rémunération, accompagné d'une déclaration n° 2494 indiquant notamment l'identification et l'adresse du domicile fiscal de l'artiste à l'étranger.

Pour plus de précisions en ce qui concerne les artistes étrangers, une fiche technique diffusée dans le numéro 66 de Cagéc Gestion "Embauche ou accueil d'artistes étrangers" est disponible sur demande au Cagéc.

> Dans le cadre de contrat passé avec un producteur français qui emploie des artistes étrangers, quels justificatifs l'organisateur doit-il demander au producteur pour ne pas être considéré comme l'employeur des artistes ?

Le fait que parmi les artistes employés par un producteur français pour un spectacle, certains soient étrangers, n'implique pas que l'organisateur sera considéré comme employeur des artistes. Le contrat de cession ou de co-réalisation précise que le producteur assumera la responsabilité artistique des représentations et qu'en sa qualité d'employeur il devra prendre en charge les rémunérations, les charges sociales et les charges fiscales du personnel attaché au spectacle, et devra en outre effectuer les démarches administratives, notamment solliciter en temps utile auprès des autorités compétentes les autorisations pour l'emploi de mineurs et d'artistes étrangers. Cette clause permet à l'organisateur de s'assurer que le producteur assumera ses obligations.

Cependant lorsque les contrats portent sur un montant de plus de 20 000 F, l'organisateur doit vérifier que le producteur remplit ses obligations en matière d'identification auprès des organismes sociaux et fiscaux. Pour s'acquitter de cette obligation de vérification, l'organisateur doit demander au producteur de lui fournir :

- une attestation de fourniture des déclarations sociales émanant de l'organisme chargé du recouvrement des cotisations sociales (URSSAF, GRISS...) ainsi qu'un devis,
- un document publicitaire ou une correspondance professionnelle mentionnant la dénomination sociale, l'adresse complète, la licence d'entrepreneur de spectacle et éventuellement le numéro d'immatriculation au registre du Commerce (pour les organismes ayant moins d'un an d'activité, un récipissé du dépôt de la déclaration (Cerfa MO) au centre des formalités des entreprises et enfin
- une attestation sur l'honneur certifiant que les salariés sont employés régulièrement et que l'employeur respecte ses obligations en matière de bulletin de paye, de livre de paie et de registre unique du personnel.

En l'absence de vérifications, l'organisateur est solidairement tenu des dettes sociales et fiscales du producteur. Depuis la loi du 11 mars 1997, il doit également se faire remettre une attestation sur l'honneur du producteur mentionnant son intention de recourir ou de ne pas recourir à des travailleurs étrangers et certifiant que les salariés étrangers sont autorisés à exercer une activité professionnelle en France. Ces attestations peuvent faire l'objet d'une clause particulière dans le contrat.

> La Licence d'entrepreneur de spectacle est-elle obligatoire pour un producteur français employeur d'artistes étrangers ?

Conformément à l'ordonnance du 13 Octobre 1945 modifiée par la loi du 31 Décembre 1992, tout entrepreneur de spectacles doit être titulaire d'une Licence. Cette ordonnance prévoit certains cas de dispense de Licence pour les spectacles d'essai et spectacles occasionnels mais l'emploi d'artistes étrangers ne figure pas parmi ces cas de dispense. L'emploi d'artistes étrangers ne permet pas à un entrepreneur de spectacle de s'exonérer de son obligation de détenir une Licence.

Cagéc / BP 42206 / 44022 Nantes Cedex 1 / 02 40 48 22 23 fax 02 40 47 17 97

(suite des brèves de la page 2)

- **Le Médiateur** à Perpignan - ouverture le 10 Octobre 97 - Directeur : Maurice Lidou - 1000 places (debout) & 300 places (assis) -
- **Les Marquisats** à Annecy - ouverture prévue à la fin du Printemps... - Directeur Jean-François Braun - 500 places - Tél. : 04 50 52 97 58 - Nous leur souhaitons une bonne rentrée !

> Le CRY (Centre de Ressources Yvelinois pour la Musique) sort sa nouvelle compilation :

«**Compilation CD Yvelive 1997 - # 5**» avec Debout sur le Zinc, Raptus, Kiff, No Aga, Playdoh, Rick et les Affranchis, Rani, Kolity, Khoma, Hofresco Referens, Les Pieds au Mur, Morning Boner, Victimas de la Suerte.

> **Le Chabada** et l'ADDM 49 lancent cette saison un parrainage de groupes. L'idée consiste à mettre les moyens techniques et humains du Chabada au service de 4 groupes afin de les aider à franchir une étape importante vers la professionnalisation. Le choix des groupes a été effectué par toute l'équipe du Chabada selon des critères de... «motivation pré-professionnelle». Pari donc cette saison sur : *Les Farfadas* (concert-spectacle pour enfants), *La Ruda Salska* (Rock survitaminé), *Zenzile*, (Reggae-dub) et *La Cellule* (House-Jungle).

> Le **Cagéc** édite un bulletin d'informations pratiques CAGEC GESTION : actualité sociale et fiscale, tableaux récapitulatifs des charges sociales, mises à jour, fiches techniques thématiques, jurisprudences. Un spécimen pourra être envoyé sur simple demande >02 40 48 22 23

La Gazette Magique est éditée par l'association Fédurok

Bureau : c/o Trempolino
51 Bd de l'Egalité 44100 Nantes
Tel : 02 40 58 21 74 Fax : 02 40 43 51 80
e-mail : fedurok@club-internet.fr
Siège social : c/o Trempolino même adresse

Directrice de la publication : Béatrice Macé
Responsables de publication : Hanna Allouch,
Henri Didonna. Merci à Cécile Brazilier, Martine Vicériat, Marylène et l'équipe de l'Ubu, Michel Jovanovic et l'équipe de l'Usine, Eric Roux et Nathalie Jaffré, Isabelle Chaigne et l'équipe du Confort Moderne, Jean-Claude Wallach, Loïc Taniou du Sous-Marin, Denis de Coloriage, les dessinateurs Joan et Ptiluc, François Delaunay et le Chabada.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

ISSN 1260 0164
Dépôt Légal à parution
Imprimerie La Manu Angers
Reproduction interdite

Le Sous Marin, une guerre ouverte et de longue durée contre le FN.

Depuis déjà deux numéros de la Gazette Magique (avril & juillet), nous vous informons des difficultés d'existence et de la résistance engagée par l'équipe du Sous-Marin. Il est évident désormais que le «feuilleton» n'est pas prêt de se terminer et qu'il faut s'attendre sur le territoire de Vitrolles à une lutte sans merci qui doit conduire à l'abdication ou la fin de l'une des parties en présence, le café musique ou l'équipe municipale en place. Le conflit devenu juridique trouvera d'autres biais pour se réaliser. Depuis le samedi 4 octobre, une étape importante a été franchie. L'équipe du Sous-Marin est devenue une première ligne symbolisant l'ensemble de nos équipements et plus largement de la culture en France. Avant l'opération du mur, le FN local, sous estimait la jeune équipe du Sous-Marin en pensant qu'une stratégie d'usure allait progressivement la fatiguer et l'éliminer du territoire vitrollais. Mais voilà, la volonté de combattre et de ne pas céder le terrain n'avait pas été mesurée à sa juste valeur. Imaginez la surprise le dimanche 5 octobre au matin quand la municipalité frontiste a découvert la capacité de mobilisation du Sous-Marin (4 000 spectateurs et de nombreux médias). En effet, malgré son interdiction (la salle du Sous Marin étant fermée à cet usage), un débat s'est tenu l'après-midi, dans les jardins publics voisins de l'hôtel de ville sur «le délit de sale musique», mené par la Fédurok en présence notamment du SYN-DEAC, du «collectif culture», du Conseiller musique et danse de PACA, du directeur des

Affaires Culturelles du Conseil Général et d'un représentant de la commission Culture du PCF. Les propos ont été agrémentés par des dessins de Tignous (Charlie Hebdo) dans une ambiance lourde. Les idées forces qui ont résulté des palabres ont été de deux ordres :

1 / Constituer des réseaux de solidarité avec les équipements culturels situés sur les territoires gérés par le FN et mener des actions en complémentarité pour ce qui est des pouvoirs publics centralisés et décentralisés.

2 / Organiser le débat et la prise de conscience partout ailleurs en obligeant à un positionnement clair de tous sur les thématiques développées par le FN, en particulier sur les musiques amplifiées et la culture. Le soir, après de multiples interviews, tout était prêt pour accueillir les 4 000 personnes dans un Stadium dont l'architecture, l'emplacement et le coût ont été du pain béni pour «tomber» la municipalité précédente. Sur les concerts, rien à dire de spécial. Pas de véritables envolées lyriques et émotions particulières. Mais par contre aucune tension, ni de heurts non plus ou de provocations à signaler. Des *Massilia* très motivés; des *Thugs* remarquables d'efficacité et des *Noirs Désirs* impeccables. Une ambiance bonne enfant et une jeunesse très sage et enjouée du début jusqu'à la fin. En définitive, aucune expression de quelconques «mauvais instincts» de la part de la jeunesse présente. Imaginez alors la surprise du couple Mégret au petit déjeuner dominical dans leur maison de St-Cloud et la fureur qui s'en suivit. La réaction a été immédiate. Il faut murer le lieu et salir l'équipe. Là encore c'est l'échec. Le droit s'exprime favorablement et la mobilisation toujours aussi forte. Mais jusqu'à quand ? Souvenons nous. L'extrême droite ne s'est jamais arrêtée à des camouflés de ce type. Elle utilise alors d'autres moyens plus mafieux fondés sur des principes de terreur. Il faut s'attendre à des jours encore plus difficiles pour le Sous Marin et son équipe. C'est pourquoi notre soutien doit parallèlement augmenter pour permettre une visibilité permanente du Sous Marin afin de limiter les ardeurs du FN. Le Sous Marin doit être porté comme un étendard partout en France. Car l'attaque portée ne doit rien au hasard. Elle s'inscrit dans une stratégie de conquête du pouvoir par le FN qui place le champ culturel comme une



Dessin / PtiLuc

priorité. Lors de son «université d'été» de 1996, entièrement consacrée au thème de la culture, «conscient du rôle des enjeux culturels dans le processus des changements politiques, le FN s'échine à investir un domaine que la droite républicaine, aurait selon lui, abandonné à la gauche, depuis mai 1968 (...) Dans la logique lepéniste, il s'agit d'abord de décomplexer l'électeur, de flatter son ignorance plutôt que de pallier, et de développer ses instincts contre une culture élitiste et cosmopolite.» La Fédurok se doit de développer dans les jours qui viennent et en perspective des prochaines échéances électorales, d'une part notre solidarité et soutien envers un de nos adhérents et d'autre part mettre en oeuvre une action forte de prise de conscience tant en direction des publics que des responsables politiques.



Dessin / Joan

MARDI 7 OCTOBRE 1997

Eureka

Un Nobel pour la vache folle

Le chercheur suisse Hans Oswald a reçu le prix Nobel de médecine pour sa découverte de la protéine responsable de la maladie à l'échelle mondiale. Page 27

Intellectuels et immigration

Plus un pays est riche, plus il attire d'immigrés. C'est ce que montre une étude de l'OCDE. Page 5

Cheikh Yassin, héros à Gaza

Le leader spirituel de la résistance à la occupation israélienne de Gaza, Cheikh Yassin, a été assassiné par des soldats israéliens. Page 14

Le étrange suicide de l'élu provincial

Yves Bouchard, conseiller régional UDR, s'est suicidé après avoir été élu conseiller régional de Marseille. Page 18

Tous les prérets ont arrêté des...

Les prérets ont arrêté des milliers de personnes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Page 18

Un siècle de Cyrano

Le héros d'Edmond Rostand est devenu un film. Page 18

Libération

La municipalité ferme le Sous-Marin

Vitrolles: le FN censure à la truelle

Le couple Mégret n'a pas supporté le saucis (plus de 4000 spectateurs) samedi de la fête de soutien au Sous Marin, une salle de spectacle de l'ancien syndicat de la résistance à la mairie Front national de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Hier matin, les locaux ont été murés et la porte d'entrée saucisée par des camions à benne (photos), sous la protection de la gendarmerie. Page 2

PREMIERE EDITION NUMERO 505

«La Techno, d'un mouvement musical à un phénomène de société»

Les 5 & 6 Juin dernier, le Confort Moderne et l'Espace de Culture Scientifique Mendès France organisaient à Poitiers un premier colloque consacré à la Techno : « La Techno, d'un mouvement musical à un phénomène de société ». Prochain rendez-vous en janvier 98.

Ces deux journées ont permis aux 150 participants présents, (représentants de collectivités territoriales, responsables de lieux culturels, responsables d'associations de prévention contre la toxicomanie, travailleurs sociaux, musiciens, médecins, étudiants, ravers, Djs, journalistes), de prendre connaissance des récentes études sociologiques, médicales et juridiques faites sur ce sujet et de trouver réponse aux nombreuses questions auxquelles ils pouvaient être confrontés.

Afin d'appréhender la dimension artistique et esthétique de la musique Techno, les enjeux économiques qu'elle génèrent, etc..., le Confort Moderne et l'Espace Mendès France organiseront un second colloque en Janvier 1998. Celui-ci soulèvera également le problème des rapports du politique face à la pratique Techno. Une nouvelle publication sera éditée à cette occasion.



Sommaire

Aspects historiques et culturels

Evolution historique et géographique du mouvement techno en France par A. Chevallier. Les mouvements issus de la jeunesse par P. Mayol

Aspects sociologiques

Le temps de la fête : qu'est-ce qu'une rave ? La fête dans le temps : y a-t-il un raver après la rave ? par R. Vischi, E. Racine, E. Mollère

Aspects médicaux

L'Ecstasy : regard du pharmacologue par D. Richard. Les effets psychiques et somatiques générés par la musique, la lumière, l'environnement, par A. Marillaud

Aspects juridiques

Interdiction-répression : les lois, décrets, procès verbaux, circulaires. Les lois relatives à l'organisation des soirées techno par A. Frisch. Les principaux chefs d'inculpation appliqués aux organisateurs des raves par O. Collion

Synthèse et mise en perspective par P.Mignon

«Depuis une dizaine d'années, on assiste à un véritable essor de la musique techno et des pratiques festives qui l'accompagnent.

Tout d'abord reléguée au rang de simple phénomène de mode, on évoque désormais «une culture techno». Cependant les études sur le sujet sont peu nombreuses et peu connues, et quantité de questions restaient en suspens. Parallèlement à cet état de fait, la demande d'information émanant des acteurs et institutions oeuvrant dans les domaines sociaux, culturels et économiques est grandissante : Que cherchent les jeunes dans la fête techno ? Quelles sont les particularités d'une «rave» ? Pourquoi la techno est-elle diabolisée ?

Autant de questions qui ont amené le Confort Moderne et l'Espace Mendès France à organiser ces rencontres dans un triple objectif :

> Mettre en relation et favoriser la confrontation d'idées entre différents professionnels sensibles à ce sujet et le public présent à ce colloque.

> Permettre à tout un chacun d'appréhender le phénomène techno sur des bases scientifiques.

> Instaurer une dynamique de dialogue et de réflexion au-delà de cette rencontre.

Pour ce premier colloque, il a été choisi de traiter des fêtes techno, les «raves», (sujets de questionnements et de suspicions qui génèrent les réactions plus diverses), par des interventions de sociologues, médecins et juristes.»

Isabelle Chaigne, directrice du Confort moderne.

Bon de commande à photocopier ou découper (dommage!)

à adresser au Confort Moderne, BP 502, 1g du Pont-Neuf 86012 Poitiers cédex, tél. 05 49 46 08 08, fax 05 49 61 30 34

Le prix public unitaire de cet ouvrage est de 80 francs TTC (75.83 HT) + 10 francs de port.

Nom.....

Structure.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Fax.....

Je commande.....exemplaire(s) de «La fête techno, approche sociologique, médicale, juridique»

Ci-joint chèque d'un montant global de.....francs français à l'ordre de l'association

l'Oreille est Hardie / Le Confort Moderne.

Je désire recevoir une facture Non Oui

(Si l'adresse de facturation est différente, veuillez nous le préciser).....

.....

Cette publication est co-éditée par le Confort Moderne, l'Espace Mendès France et l'Ardrianc Poitou-Charentes.

G.E.M.A : Avis de tempête

Le G.E.M.A nous annonce qu'il vient de licencier son permanent et qu'il se déclare en cessation de paiement. Impossible d'analyser complètement les raisons de cette crise : cette association s'est donné pour objectif de constituer un «observatoire» des politiques publiques conduites dans le champ des musiques amplifiées et de fonctionner comme un service public d'étude consacré à ce secteur. A ce titre, elle a réalisé plusieurs études d'analyse des publics, d'équipements et a produit - avec la participation de tous les équipements aquitains - une étude de définition d'indicateurs de fonctionnement.

Co-organisateur (avec le Florida et à l'initiative de la Région Aquitaine) des rencontres nationales «Politiques publiques et musiques amplifiées» qui ont eu lieu à Agen en 1995, ou des journées de Poitiers «Les équipements de Musiques Amplifiées : Quelles missions avec quels partenariats ?» en Janvier 1997 avec la Fédurok (et notamment le Confort Moderne), la F.N.C.C, la Ville de Poitiers et l'Observatoire des Politiques Culturelles, le G.E.M.A prépare actuellement de nouvelles rencontres nationales qui devraient avoir lieu à Nantes avec l'appui de la Ville et de la Fédurok à l'automne 1998.

C'est dire l'importance du rôle que joue le G.E.M.A pour contribuer à la structuration de notre secteur en apportant des méthodes rigoureuses d'observation et d'analyse et en produisant des travaux qui permettent de mieux comprendre la signification de la place des musiques amplifiées et/ou actuelles dans les politiques culturelles publiques.

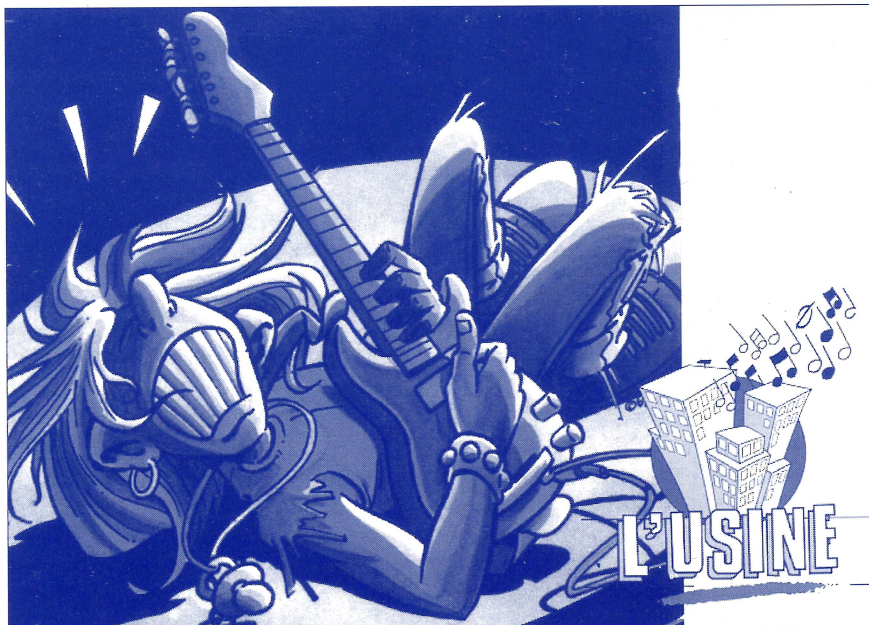
Coloriage



«Coloriage» a ouvert son antenne le 3 Août 1996 en pleine période estivale. Le 103.9 est devenu une radio locale. Coloriage est certainement la plus rurale de toutes les radios rock de France ! Le siège social est dans un village de 196 (soyons précis) habitants, le studio est sur le plateau bourguignon dans un bled à peine plus grand ! Le tout arrose le coeur géographique de la Bourgogne, (si! si!) et les jours de beau temps environ 30 à 50.000 habitants. Le 103.9 couvre ainsi un secteur rural, dépourvu de tous les médias spécialisés qui peuvent informer la tranche d'âge 18/40 et on y trouve essentiellement des médias de proximité d'un strict classicisme. Le choix de diffusion d'une production 100% locale sur mesure est une priorité. L'activité culturelle actuelle de la station est essentiellement composée de promotion musicale, concerts locaux et régionaux (infos concerts, infos culturelles...). Coloriage participe à une formation d'élèves de collèges; cette opération est importante pour l'initiation des jeunes à la musique, en général, et à celle qui les concernent le plus.

Contact : Coloriage,
Denis Pechon, 21460 Torcy-Pouilly, tél. 03 80 96 40 76,
tél. antenne 03 80 96 75 55, fax 03 80 96 34 99.

Déjà 10 ans d'activisme ampl



10 ans d'Usine (Reims)

En 10 ans, l'Usine s'est efforcée de proposer au public une programmation très diversifiée dans les genres musicaux proposés, et dans la mesure du possible (contrainte technique, capacité d'accueil limitée, contrainte financière...), de satisfaire la demande et les attentes des spectateurs. En dix années, la programmation de l'Usine s'est faite le reflet des courants musicaux ayant marqué notablement leur époque, de la cold wave au punk, du dub au ska, de la pop au rock en passant par le blues et aujourd'hui les musiques électroniques. Le Rock au sens large est aujourd'hui plus vivant que jamais, s'est enrichi de métissages a priori incompatibles et pourtant diablement efficaces.

Plus que jamais l'Usine se fait la vitrine rémoise de ces nouvelles musiques, se fait le témoin de la richesse, de l'innovation et de l'imagination des acteurs faisant la musique d'aujourd'hui. Avec une passion et une motivation en rien entamées par le nombre des années, l'Usine tente de réussir au mieux sa fonction de vecteur culturel, proposant têtes d'affiches nationalement ou internationalement reconnues, et artistes en devenir.

En dix années, l'Usine a organisé plus de 400 concerts, a accueilli en ses murs ou ailleurs près de 140.000 spectateurs. De 1987 à 1997 se sont succédés des artistes régionaux, nationaux et internationaux, issus d'univers musicaux totalement différents mais toujours décidés à faire partager une passion commune : la musique. Parmi les

artistes les plus connus, citons les noms suivants :

Washington Dead Cats, Bérurier Noir, Ludwig Von 88, Les Wampas, Noir Désir, Les Négresses Vertes, La Mano Negra, Les VRP, Jean-Louis Aubert, Les Thugs, Gun Club, Calvin Russel, Echo & the Bunnymen, Bel Canto, NTM, Lucky Peterson, The Flestones, Toy Dolls, FFF, Blur, Moe Tucker, Dr Feelgood, Mc Solar, Urban Dance Squad, Didier Lockwood, Keziah Jones, Kat Onoma, Maceo Parker, Fishbone, Arno, Arthur H., The Buzzcocks, Willy Deville, The Silencers, IAM, Pigalle, Pulp, Louis Bertignac, The Wailers, Sinclair, Khaled, No One Is Innocent, Tonton David, Burning Spear, Deus, Wayne Kramer, Frank Black, Lofofora, The Ramones, Alliance Ethnik, The Strangers, Toots & The Maytals, Lloyd Cole, Morphine, Dennis Brown, Ziggy Marley, Silmarils, Dominique A, Alpha Blondy, Les Têtes Raides, The Pogues, Divine Comedy, Assassin, Big Soul, The Boo Radleys, Tri Yann, Fun Lovin' Criminals, Sloy, Asian Dub Foundation, Miossec, Placebo...

De plus, il convient de souligner que l'Usine remplit non seulement une fonction culturelle évidente mais également une fonction de formation indiscutable. Ainsi plusieurs membres de l'association ont été formés durant leur passage à l'Usine aux techniques du son et des lumières et ont ainsi pu en faire leur métier.

L'équipe de l'Usine

L'Usine - 115, rue Lesage 51100 Reims - Tél. : 03 26 04 56 38 -
Fax : 03 26 04 87 16. Directeur et programmeur : Michel Jovanovic

10 ans de Victoire (Montpellier)

C'est le moment de faire une pause et de s'interroger sur la véritable composition de l'énergie qui nous fait avancer.

A Victoire II, la musique est palpable. Elle se touche du doigt, elle transpire, elle est impolie. Elle ne se maquille jamais.

Qui mieux que nous est certain que la musique est capable de faire oublier, au moins pour quelques heures, toutes les haines ancestrales. Juste le temps de nous faire imaginer un avenir différent, peut-être meilleur ?

Qui mieux que vous sait que la Finlande de 22 PISTEPIRKKO est unique, que le pays de NATACHA ATLAS existe vraiment entre Londres et le Pakistan, que l'Amérique de BEN HARPER et de VIC CHESNUT sent le cigare et le sable rouge, que JOHNNY THUNDERS a vraiment vu un autre Dieu, que le Cap Vert de CESARIA EVORA est riche de sa dignité, que YOUSOU'N DOUR a vraiment emmené Dakar dans sa voix, que DEUS est parfumé au concentré de Belgique ?

Les musiciens qui branchent trop fort leurs amplis pour mieux se faire entendre, les chanteurs dont les mots se bousculent tant ils ont de choses à dire, les machinistes qui tissent avec leurs sons des liens cosmiques entre les étoiles et la terre, tous ceux là, n'ont pas souvent une place de choix au Panthéon des artistes.

Peut-être que tout simplement, ne se prennent-ils pas pour des inventeurs mais plutôt comme de simples témoins maladroits, parfois peu crédibles et pourtant humains, de notre monde d'aujourd'hui. Leurs visions exagérément tristes ou totalement inconscientes, leurs fantasmagories anti-matérialistes sont bel et bien les seules à nourrir notre imagination... et le moteur qui nous fait avancer.

Martine Vicériat, Directrice de Victoire II.

Victoire II - BP 5558 - 34071 Montpellier cedex 02 -
Tél. : 04 67 47 91 00 - Fax : 04 67 42 93 90



Fié pour 3... anciens !

10 ans d'Ubu (Rennes)

L'Ubu ouvrait ses portes de club concerts pour la première fois le 1^{er} octobre 1987 avec Noir désir pour deux dates

La mémoire en éclat ricoche sur les murs de ce lieu magnétique. Epicentre au coeur du temps, l'UBU s'applique à être le laboratoire des Musiques Actuelles et Amplifiées.

Acteurs et spectateurs sont les énergies en friction qui font caracoler un Imaginaire collectif en perpétuelle évolution à travers des rites sophistiqués ou barbares.

Le souvenir d'un artiste évoqué en cache dix ! A l'UBU toutes les musiques ont été vivement représentées : Le pur rock'n'roll du Gun Club...La fusion Hip Hop des Urban Dance Squad, Beatnigs...La pop de My Bloody Valentine, Blur ou Sugarcubes...Les classiques indéfinissables Consolidated, Mc 900 Ft Jesus ou Cop Shoot Cop...Le hard core de Henry Rollins...Le reggae-dub avec Mad Professor, Jah Shaka, Rockers Hi-Fi...Le ska de Desmond Dekker ou Bad Manners...Le punk-garage avec les Fuzztones, Jon Spencer voire Gallon Drunk...Le Blues et la soul évidemment avec Screamin Jay Hawkins, Rufus Thomas...Le jazz et toutes ses nouvelles tendances Julien Lourau, James Taylor Quartet et Galliano...Le rap de IAM, Africa Bambaataa et Sens Unik...Sans oublier les nouveaux princes que sont les Dee Jays (Jeff Mills, Dj Cam...) les nouveaux sons électroniques de The Aloof, Statik Sound System, Electric Groove Temple...Et encore la diversité des musiques ethniques du Monde...

Lieu branché, lignes électrifiées pour mieux faire

vivre vos passions, l'UBU c'est un peu une «Endless-Party» vécue entre l'équipe et les adhérents du Club. Peut-être un regard à travers un cadran collectif, la recherche de la bonne attitude pour vivre ensemble et avec le coeur aventureux toutes les musiques A-venir. L'UBU, c'est aussi une salle de 500 places «en forme d'oreille» et géré par l'Association ATM et la Sarl Trans'actions, qui a déjà fait beaucoup pour le dynamisme des saisons musicales rennaises:

> 792 groupes programmés d'Octobre 87 à Décembre 96 au cours de 392 concerts (hors TRANS) dans la plus grande diversité musicale émanant tout aussi bien des scènes française et internationale.

En parallèle à un objectif maintenu de production de concerts, l'UBU développe et diversifie ses activités :

> Aide à la production pour des associations artistiquement proches de la démarche de l'UBU

> Occupation du lieu en dehors des jours de concerts pour des actions complémentaires (cf «Quartiers en Trans» et la formation technique) le studio 24 pistes (des albums comme Minimal Compact et les Pirates; et des albums studio : Casse-Pipe, les Clams...) le pré-maquettage, etc... temps) pour «des accrochages, occupations des murs, réinterprétation de l'espace...»

> L'Ubu élargie également sa palette artistique, et si la musique demeure sans ambiguïté son axe majeur, il accueille des mises en situation de plasticiens (Rennais dans un premier temps) pour «des accrochages, occupations des murs, réinterprétation de l'espace...»

> L'UBU devient aussi, de temps à autre, un lieu support ou prétexte à expression lors de soirées...

> L'UBU c'est aussi un site Internet, un Cyber café et



des «Happy Hours».

En somme l'UBU est un lieu de rencontres culturelles et artistiques en plein développement, qui vit avec son temps en suivant l'évolution de la créativité et des nouvelles technologies.

l'équipe de l'UBU

*L'Ubu - 10-12, rue Jean Guy 35000 Rennes -
Tél.: 02 99 31 12 10 - Fax : 02 99 30 79 27
Directrice : Béatrice Macé.*

L'Equipe

Nombre de Permanents : 2 temps complets + 6 temps partiel. Nombre d'Intermittents : 5

Des chiffres

En 1996 : Le % d'auto-financement : 50%

Le Budget annuel 2.350.000 F

Nombre de spectateurs pour l'année : 10.000

Nombre de spectateurs en 1995 : 5000 (saison abrégée...)

Les Subventionneurs en 1996 :

Ville de Rennes : 1 MF / DRAC : 250 000F

Kronembourg Contrat Bar : 25.000 F.

Et un vrai-faux nouveau...

Barbey Rock School (Bordeaux)

Anciennement dénommé Théâtre Barbey, *Barbey Rock School* est un complexe musiques amplifiées qui a rouvert ses portes en mars 97. Il comporte :

- un espace accueil - bar configurable en petit lieu de concert acoustique

- un point billetterie-information

- une salle de concert de 676 places (personnel de scène compris) équipé en son et lumières (80 projecteurs changeurs de couleur, découpe, ACL, stroboscope, machine à fumée..., 2 consoles 40 voies AMEK 501, 10 kg de EAW, Façade retour, Total Recall, Processeur de dynamique intégré.)

- 6 locaux de répétition et de cours équipés

- un studio d'enregistrement 8 pistes câblés sur la salle de concert.

Le coût total de la rénovation s'élève à 20 Millions T.T.C. et se partage entre 4,5 Millions de Francs pour l'Europe (Programme Feder Objectif 2), 3,5 Millions de Francs pour le Ministère de la Culture, 100 000 Francs pour le Ministère de l'Environnement

(Programme 100 lieux musicaux), 1,5 Millions de Francs pour le Conseil Régional d'Aquitaine, 550 000 francs pour le Conseil Général de la Gironde, 9 850 000 Francs pour la ville de Bordeaux.

Le projet culturel et artistique défini par Eric Roux, directeur de PAD (association Loi 1901 gérant le lieu), s'articule autour de 3 pôles :

1 > programmation/diffusion avec des groupes de dimension locale, régionale, nationale, internationale pour un total de 60 concerts par an,

2 > formation/création :

La Rock School et ses 300 adhérents dans Barbey pour des cours d'apprentissage et de perfectionnement instrumentaux (guitare, basse, batterie, piano, chant, saxophone, harmonica, double pédale), les séances de jeu en groupe, les scènes ouvertes, les ateliers de musique

assistée par ordinateur, les mises en résidences de groupe en voie de professionnalisation, les stages de formation professionnelle administratifs et techniques.

La Rock School hors Barbey avec des interventions en milieu carcéral, scolaire (6 collèges et 2 lycées

professionnels de la Gironde), rural (avec le Bus Rock (démarrage en Février 98)), dans les quartiers contrat

Ville de Bordeaux et des communes de la rive droite à travers un projet culturel de quartiers intitulé « Quartiers Musiques ».

3 > Information-animation : centre d'information et de ressources ouvert à tous, du fan au porteur de projet.

Barbey Rock School fonctionne à l'année avec un budget de 5 Millions de Francs répartis en 50% de financements publics et 50% de ressources propres et employe à l'heure actuelle 12 permanents et 17 professeurs de musiques. Eric ROUX est aussi l'antenne Régionale Aquitaine du Réseau Printemps de Bourges et secrétaire du Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées. D'autre part, ce lieu est accessible à d'autres associations régionale ou entrepreneurs de spectacle pour, entre autres, l'organisation de concert. Tous les projets sont discutables.

Eric Roux, directeur de la Barbey Rock School.

Barbey Rock School - 22, cours Barbey - 33800 Bordeaux - Tél. : 05 56 94 37 25 - Fax : 05 56 92 59 39.

Mauvaises coordonnées.

